

## FAITS ET GESTES

## AVOIR 15 ANS

C'est à l'âge de 15 ans que les filles sont les plus violentes, tandis que les garçons sont le plus violents à 18 ans.



Le développement plus rapide des filles explique la différence. Toutefois, les crimes violents sont beaucoup plus rares chez les filles, soit 14 pour 10 000 comparativement à 122 chez les garçons

de 18 ans. Les jeunes délinquantes récidivent deux fois moins souvent que les garçons. La violence, en baisse au Canada, est près de deux fois plus fréquente chez les jeunes que chez les adultes.

— François Berger

Source : Statistique Canada

## ÉMULE DE MARC LÉPINE

## Donald Doyle reconnu coupable

CHRISTIANE DESJARDINS

Le jury chargé de juger Donald Doyle n'a mis que quelques heures pour déclarer l'homme de 59 ans coupable d'une trentaine de menaces de mort à l'encontre de représentantes d'organismes voués à la défense de droits des femmes, ainsi que de

mauvais entreposage d'armes à feu.

Au début janvier dernier, la Fédération des femmes du Québec recevait un courriel sur lequel apparaissait une photo de Marc Lépine, accompagnée de notes biographiques et de détails sur la tuerie de l'École polytechnique qu'il a perpétrée en décembre 1989. En lettres

plus grosses, on pouvait lire : « La réincarnation de Marc Lépine, je vais revenir et finir ce que j'ai commencé. » Les noms de 25 femmes et un homme, issus de groupes voués à la défense des droits des femmes, y étaient joints. Pareil courriel a aussi été envoyé à un groupe de femmes de Toronto, *The Legal Women Education and Action Fund*, où

l'on a interprété le message comme une menace de mort. Des employées ont même refusé de revenir travailler pendant plusieurs jours.

À la Fédération des femmes du Québec, on a interprété le courriel de la même façon, et la police a été avisée. Les enquêteurs n'ont eu aucun mal à remonter jusqu'à l'expéditeur, puisque le courriel indiquait clairement que l'expéditeur était Donald Doyle. Ce pilote de brousse, qui conduisait des chasseurs et pêcheurs dans le nord du Québec, dans le passé, a été arrêté chez lui, à Saint-Colomban, le 11 janvier. À son domicile, on a trouvé deux carabines et des munitions qui n'étaient pas entreposées de façon réglementaire, ce qui lui a valu des accusations supplémentaires. Bien qu'il n'ait eu aucun antécédent judiciaire, il est resté détenu en attendant son procès.

Doyle s'est défendu seul, sans avocat. Ce qui ne lui a manifestement pas réussi, même s'il a fait montre de beaucoup d'ordre et de méthode dans ses interrogatoires. Toutefois, lors de sa plaidoirie, il a clairement laissé transparaître un certain degré de frustration, notamment à l'égard des organismes de femmes. Selon lui, les courriels ne représentaient pas une menace, parce que Lépine est mort et qu'il ne peut se réincarner. Il prétend qu'en érigeant un monument sur le mont Royal en mémoire des 14 jeunes femmes que Lépine a assassinées, cela contribue à perpétuer le souvenir du meurtrier. Il est aussi d'avis que la réglementation sur les armes à feu est beaucoup trop restrictive, ce qui fait en sorte que les gens ne peuvent plus se défendre s'ils sont attaqués. Les voitures tuent plus de monde que les armes à feu, et on ne fait rien pour cela, dit-il.

Quand le juge Jean-Guy Boilard lui a demandé pourquoi il avait rédigé de tels courriels, Doyle a répondu que c'était par frustration. Étant chasseur, il tentait de s'acheter une troisième arme et avait apparemment de la difficulté en raison de la législation. Sur Internet, il a vu que les groupes de femmes étaient intervenues pour faire durcir la loi sur les armes à feu, ce qui l'a choqué.

Le juge Boilard rendra sentence jeudi dans cette affaire. Étant donné que la détention préventive équivaut à presque deux ans d'incarcération, puisqu'elle compte en double, le procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> Pierre Labrie, propose une probation de trois ans assortie de multiples conditions. Doyle, lui, ne propose rien et s'en remet au juge. La Fédération des femmes du Québec s'est déclarée satisfaite de la condamnation et entend réagir après le prononcé de la sentence.

## AVIS NOUVELLE REPRÉSENTANTE OFFICIELLE

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis que, depuis le 20 septembre 2005, madame Marilyn Berson agit, en remplacement de madame Phyllis Djouboulian, comme représentante officielle de monsieur Howard Cohen, candidat aux élections municipales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Mont-Royal.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Pour plus de renseignements composer sans frais 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

## Captez l'émotion des Fêtes avec SONY

<p><b>DSC-W7B</b> 449<sup>99</sup>\$</p> <p>Pour réaliser facilement des photos nettes de qualité professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7,2 mégapixels</li> <li>- Zoom optique 3x</li> <li>- Objectif Carl Zeiss® Vario-Tessar®</li> <li>- Écran ACL 2,5"</li> <li>- Mode manuel</li> </ul>	<p><b>DSC-H1</b> 639<sup>99</sup>\$</p> <p>Un zoom ultra-puissant et un stabilisateur d'image.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5,1 mégapixels</li> <li>- Zoom optique 12x</li> <li>- Écran ACL de 2,5"</li> <li>- Stabilisateur d'image</li> <li>- Mode manuel</li> </ul>	<p><b>DCR-DVD403</b> 1 149<sup>99</sup>\$</p> <p>Capturez des sons puissants et des images nettes directes sur DVD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capteur CCD de 1/3"</li> <li>- Objectif Carl Zeiss® Vario-Tessar®</li> <li>- Écran tactile 2,7" pivotant SwivelScreen™ hybride</li> <li>- Enregistrement Dolby digital 5.1ch</li> </ul>
<p>Incluant une carte mémoire <b>SONY MemoryStick™ de 512 Mo</b> (une valeur de 80\$)</p>		

En plus, tout achat d'appareil photo, recevez...

**25\$** d'impression photo **20\$** de rabais sur un Atelier de formation

+ 1 mini-trépied + 1 cadre-clip 5" x 7"  
+ 1 ensemble de nettoyage  
+ 1 CD d'impression photo  
(une valeur totale de 75\$)

**L.L. Lozeau**  
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert  
Montréal (Québec)  
www.lozeau.com  
514.274.6577  
1.800.363.3535

BEAUBIEN accord D Desjardins  
Photos peuvent différer  
Valide jusqu'au  
7 décembre 2005

## Appels à la générosité

Pendant que les inscriptions pour les paniers de Noël à Jeunesse au Soleil se poursuivent et que le père Noël de la Promenade Ontario incite les acheteurs à donner des denrées alimentaires à Moisson Montréal, par le biais des commerçants de la Promenade, l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons annonce qu'un don de 18 000 \$ du groupe Investors couvrira les frais de transport de ses denrées. Un peu partout au Québec on est donc en mode « donation », les dons étant attendus pour la Guignolée des médias qui se tiendra le 8 décembre, après la traditionnelle Guignolée de porte en porte de la Société de Saint-Vincent de Paul du dimanche 4 décembre. À Laval aussi, on a besoin de denrées pour les 1600 paniers de Noël que compte distribuer le Centre de bénévolat de Laval à des familles nécessiteuses.

## Grande vente d'avant les Fêtes

Plus de 30 véhicules de démonstration BMW

- Série 3
- Série 6
- Série X5

Quantité limitée, faites vite!



Série 3

2450, boul. Chomedey  
Laval (Québec)  
450.682.1212  
514.990.2269  
bmwlaval.com

**BMW Laval**  
Le plaisir commence ici.